



PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Élections européennes 2024 : professions de foi et bulletins de vote

Nancy, le 31/05/2024

Sur les 38 listes candidates aux élections européennes du 9 juin prochain, certaines listes n'ont pas fourni leurs professions de foi ni/ou leurs bulletins de vote.

Ainsi, les enveloppes de propagande envoyées au domicile des électeurs ne comporteront que 15 professions de foi et 12 bulletins de vote.

Pour consulter en ligne les programmes des candidats aux élections européennes 2024, rendez-vous sur : <https://programme-candidats.interieur.gouv.fr>

Ces programmes sont consultables jusqu'au 7 juin minuit, date de la fin de la campagne électorale.

En outre, dans les bureaux de vote le jour du scrutin, 21 bulletins de vote de listes candidates seront présents, parfois en faible quantité pour certaines listes. Des listes peuvent également remettre leurs bulletins de vote directement aux communes.

Pour les listes ayant choisi de mettre en ligne leurs bulletins de vote, les électeurs ont la possibilité de les imprimer en respectant ces conditions pour ne pas risquer leur nullité :

- Imprimez le bulletin au format A4 (21x29,7cm) en couleur ou en noir et blanc ;
- Choisissez un papier blanc ou une nuance de blanc pour le papier recyclé ;
- Ne modifiez pas le bulletin, imprimez-le tel qu'il vous est proposé en téléchargement ;
- N'ajoutez pas de signe distinctif sur le bulletin.

Retrouvez toutes les infos sur les élections européennes sur le site Internet :

www.elections.interieur.gouv.fr/scrutins/elections-europeennes/europeennes-2024-je-suis-electeur

Contacts presse :

Jean-François TRITZ : 03.83.34.26.09 / 06.13.56.09.28

Sébastien MARC : 03 83 34 26 17 / 06 48 03 45 90

Retrouvez-nous



meurthe-et-moselle.gouv.fr



@prefet54



@prefet54



@prefet54



Préfet de Meurthe-et-Moselle